



Paris, le 29 avril 2025, 17h45

MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2024

Rubis a déposé son Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2024, en format ESEF, auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 28 avril 2025.

Ce document est disponible sur le site internet de la Société (www.rubis.fr) dans la rubrique « Investisseurs – Informations réglementées – Document d'enregistrement universel incluant le Rapport financier annuel », sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et au siège de la Société (46, rue Boissière - 75116 Paris).

Le Document d'enregistrement universel 2024 comprend notamment :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise ;
- l'État de durabilité ;
- les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;
- le rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

La table de concordance du rapport financier annuel figure en page 446 du Document d'enregistrement universel 2024.

La version anglaise du Document d'enregistrement universel 2024 sera mise en ligne prochainement sur le site de la Société.

Contact

RUBIS – Direction Juridique
Tél. : +33 (0)1 44 17 95 95